



Déclaration ROPPA-CGLU Afrique

Alliances de territoires et échanges de pratiques en faveur de la sécurité et de la transition alimentaires

Nous, Cités et gouvernements locaux unis-Afrique (CGLU-A) et Réseau des organisations paysannes et de producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), qui représentons l'ensemble des populations et des territoires urbains et ruraux d'Afrique de l'Ouest, souhaitons pleinement participer à l'engagement pris par la communauté internationale d'atteindre d'ici 2030 les 17 Objectifs du développement durable (ODD). Ces ODD ne seront atteints que si prends corps et force une nouvelle dynamique de développement économique et de nouvelles perspectives de transition agricole et alimentaire (TAA).

Pour ce faire,

1 - Nous nous engageons à mobiliser nos membres - d'un coté, les collectivités territoriales (CT), de l'autre, les organisations paysannes (OP). Nous leur proposons de constituer des « Alliances de territoires », de promouvoir des « Échanges de pratiques » et de développer des actions de coopération particulièrement dans le domaine de la sécurité et de la transition alimentaires, domaine où ces alliances et ces échanges sont indispensables.

Dans notre coopération, nous avons décidé d'accorder une attention particulière aux actions qui concernent trois domaines et autant d'objectifs, intéressant également et nécessairement les villes et les campagnes, permettant de favoriser :

- Un aménagement équilibré du territoire entre des villes et des campagnes durables : Un tel équilibre doit permettre à tous les territoires urbains et ruraux d'exprimer leur potentiel de développement et à toutes les communautés, qui y vivent, de s'épanouir et de vivre décemment. La pauvreté paysanne, qui provoque une urbanisation incontrôlée et des migrations forcées, ne pourra être combattue positivement que par l'accès des paysans à des conditions de vie décentes. La pauvreté urbaine, le plus souvent fille de la pauvreté rurale, ne sera quant à elle combattue que grâce à un accès de tous les urbains à des services de qualité.
- Un renforcement des circuits économiques villes-campagnes : Le développement local et national repose en grande partie sur la connexion entre la production agricole et la consommation alimentaire. Les producteurs agricoles doivent veiller à la qualité, à l'accessibilité, à l'identité et à la valorisation de leurs

produits, et à leur adaptation à la demande et au goût des consommateurs urbains et ceux-ci doivent considérer la consommation locale comme une condition nécessaire du développement national de nos pays.

- Une gestion durable des ressources naturelles, une progression de l'agro-écologie, une pérennité de la nature en ville et une lutte contre le changement climatique : La fertilité des sols, la qualité des eaux et de l'air, la pérennité de la biodiversité, l'utilisation raisonnable de ces ressources naturelles par les agricultures africaines, la promotion des pratiques biologiques et des énergies renouvelables dans la production agricole sont autant de conditions permettant la préservation du patrimoine naturel, qui est aussi un capital nécessaire pour l'avenir de la production agricole, de nos pays et des générations futures.

Pour donner une dimension opérationnelle à notre coopération, nous avons choisi de donner une priorité aux actions en faveur de sécurité et de la transition alimentaire, qui concernent ces trois domaines et la plupart des ODD. L'échange des pratiques nous permettra de mettre en regard les initiatives des OP, au sein des chaînes de valeur agricoles et alimentaires, et les mesures de politiques publiques portées par les CT. Nous avons en effet la conviction que cette interaction entre OP et CT est au cœur de la sécurité et de la transition alimentaire. Le ROPPA a dit la priorité qu'il accordait à la promotion de systèmes alimentaires locaux dans sa « Déclaration de Tenkodogo ». Les CT pourront manifester leur engagement, d'une part en favorisant les marchés locaux, les circuits courts entre les producteurs agricole et les consommateurs urbains, la valorisation des produits de proximité et de qualité et en encourageant la participation des offres de produits locaux dans les procédures d'achats publics. Enfin, les CT soutiendront les actions d'information en faveur d'une alimentation responsable et durable.

2 – Au-delà de notre coopération, nous demandons ensemble :

- À nos gouvernements, de bâtir des politiques publiques d'aide à la décentralisation et d'appui aux actions en faveur du développement économique et de la cohésion sociale, menées par les collectivités territoriales et les organisations paysannes. Nous leur demandons également de défendre des régimes commerciaux permettant à nos économies urbaines et rurales d'exprimer pleinement leur potentiel de développement.
- Aux organisations internationales, de reconnaître le potentiel de développement des territoires et de promouvoir des régulations internationales favorables à un équilibre entre commerce international, développement national et territorial, sécurité et transition alimentaires.
- Aux agences de coopération internationale, multi et bilatérales, publiques et privées, d'accorder une priorité au développement des territoires et à la décentralisation des actions de coopération, s'adressant aussi bien aux milieux urbains qu'aux milieux ruraux, menées par les collectivités territoriales et par les organisations paysannes.

Nous demandons à nos gouvernements, aux organisations internationales et aux agences de coopération internationale d'accorder une attention particulière aux « Alliances des territoires » et aux actions d' « échanges de pratiques », conclues entre les CT et les OP, susceptibles de renforcer la sécurité alimentaire des populations et d'accélérer, dans nos pays, la transition agricole et alimentaire.

